



EB-2007-0708

AVIS DE REQUÊTE

D'UNION GAS LIMITED

EN VUE D'OBTENIR L'AUTORISATION DE CONSTRUIRE UN PIPELINE DE 5 KILOMÈTRES ET LES INSTALLATIONS CONNEXES AFIN DE SATISFAIRE AUX BESOINS EN GAZ NATUREL DU CENTRE DE PRODUCTION MIXTE DE WINDSOR EST, DANS LE CANTON DE WINDSOR, COMTÉ DE WINDSOR-ESSEX

Union Gas Limited (ci-après, le « Requérent » ou « Union ») a déposé une requête auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario datée du 14 août 2007, aux termes du paragraphe 90 (1) de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario*, L.O. c.15, Annexe B. Union a demandé une ordonnance de la Commission l'autorisant à construire un pipeline d'environ 5 kilomètres d'un diamètre nominal de 12 pouces dans la ville de Windsor afin de satisfaire aux besoins en gaz naturel du centre de production mixte de Windsor Est. Les installations proposées sont situées dans le canton de Windsor, comté de Windsor-Essex.

La Commission a assigné à cette requête le numéro EB-2007-0708.

Le pipeline d'un diamètre nominal de 12 pouces proposé relie le réseau Panhandle existant d'Union au centre de production mixte de Windsor Est (« le poste proposé ») et suit un tracé en direction sud depuis le poste proposé à l'est de Walker Road jusqu'au point de départ du poste Windsor Ford Line, au sud de l'usine Daimler Chrysler. Une carte présentant le tracé des pipelines proposés est présentée dans l'Annexe A du présent avis.

Comment consulter les documents présentés par le requérant

Des exemplaires de la requête et des documents déposés avant l'audience à titre de pièces justificatives seront disponibles pour consultation publique dans les bureaux de la Commission et au bureau central d'Union Gas Limited aux adresses indiquées ci-dessous.

Comment participer

Vous pouvez participer à la présente instance de l'une des trois façons suivantes :
Vous pouvez faire parvenir une lettre de commentaires à la Commission. Votre lettre peut inclure une requête en vue de faire une présentation orale à la Commission et doit parvenir au plus tard **30 jours** après la publication du présent avis.

Vous pouvez demander le statut d'observateur afin de recevoir les documents publiés par la Commission durant l'instance. Vous devez présenter votre requête dans une lettre, laquelle doit parvenir à la Commission au plus tard **10 jours** après la publication du présent avis.

Vous pouvez demander le statut d'intervenant si vous désirez participer activement à l'instance. Vous devez présenter votre requête dans une lettre d'intervention, laquelle doit parvenir au plus tard **10 jours** après la publication du présent avis ou, si l'on vous a signifié le présent avis en main propre, au plus tard **10 jours** après la date de signification. Votre lettre d'intervention doit décrire la manière dont vous êtes ou pourriez être touché par l'instance et doit préciser si vous représentez un groupe et, le cas échéant, décrire ce groupe et ses membres. La Commission peut choisir de tenir une audience écrite ou orale. Votre lettre d'intervention doit indiquer si vous préférez une audience écrite ou une audience orale et préciser les raisons sur lesquelles votre préférence est fondée. La Commission peut attribuer des dépens dans cette instance. Vous devez indiquer dans votre lettre d'intervention si vous entendez solliciter des dépens auprès du Requérant ainsi que les motifs établissant votre admissibilité aux dépens. Vous devez également remettre un exemplaire de votre lettre d'intervention au Requérant.

Vous voulez en savoir plus?

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur la participation dans le site Web de la Commission à l'adresse suivante : ou en appelant notre Centre des relations avec les consommateurs au 1 877 632-2727.

Comment nous joindre?

Lorsque vous répondrez au présent avis, veuillez citer le numéro de dossier de la Commission EB-2007-0708. Il est également important d'indiquer votre nom, votre numéro de téléphone ainsi que votre adresse postale et, le cas échéant, votre adresse électronique et votre numéro de télécopieur. Toutes les communications doivent être

adressées au secrétaire de la Commission à l'adresse indiquée plus bas, et doivent être reçues au plus tard à **16 h 45 le jour exigé**.

Pour votre commodité, la Commission accepte les lettres de commentaires par courrier courant ou électronique.

Notre adresse électronique est BoardSec@oeb.gov.on.ca. Veuillez inclure le numéro de référence du dossier de requête dans la ligne « objet » de votre courriel.

Si vous avez déjà un identificateur d'utilisateur, veuillez présenter votre demande d'intervention dans le portail Web de la CEO : www.errr.oeb.gov.on.ca. De plus, deux copies papier sont requises. Si vous n'avez pas d'identificateur d'utilisateur, veuillez consulter la section *Services de dépôt automatique* dans le site Web de la CEO, et remplissez une demande de mot de passe. Pour des renseignements sur la manière de déposer des documents et la règle d'affectation des noms, veuillez consulter les directives RESS dans la section *e-Filing Services*, www.oeb.gov.on.ca. La Commission accepte les interventions par courriel, à l'adresse ci-dessous; dans ce cas, deux exemplaires sur papier sont exigés. Ceux qui n'ont pas d'accès à l'Internet doivent présenter leurs documents au format PDF sur un CD ou une disquette, ainsi que deux exemplaires sur papier.

IMPORTANT

SI VOUS NE RÉPONDEZ PAS CONFORMÉMENT AUX TERMES DU PRÉSENT AVIS, LA COMMISSION PEUT PROCÉDER EN VOTRE ABSENCE ET VOUS NE RECEVREZ AUCUN AUTRE AVIS CONCERNANT CETTE INSTANCE.

Adresses

Commission de l'énergie de l'Ontario
C.P. 2319
2300, rue Yonge, 27^e étage
Toronto (Ontario) M4P 1E4

À l'attention de :
M^{me} Kirsten Walli
Secrétaire de la Commission

Tél. : 1 888 632-6273 (sans frais)
Télec. : 416 440-7656

Union Gas Limited
C.P. 2001
50 Keil Dr. N.
Chatham (Ontario) N7M 5M1

À l'attention de :
M. Dan Jones
Avocat principal adjoint

Tél. : 519 436-5396
Télec. : 519 436-5218

Union Gas Limited
C.P. 2001
50 Keil Dr. N.
Chatham (Ontario) N7M 5M1

À l'attention de :
M. William T. Wachsmuth
Administrateur, Projets de réglementation

Tél. : 519 436-5457
Télec. : 519 436-4641

Fait à Toronto le 7 septembre 2007.
COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO

Original signé par

Peter H. O'Dell
Secrétaire adjoint de la Commission

ANNEXE A

Carte présentant l'emplacement des pipelines et des puits proposés.

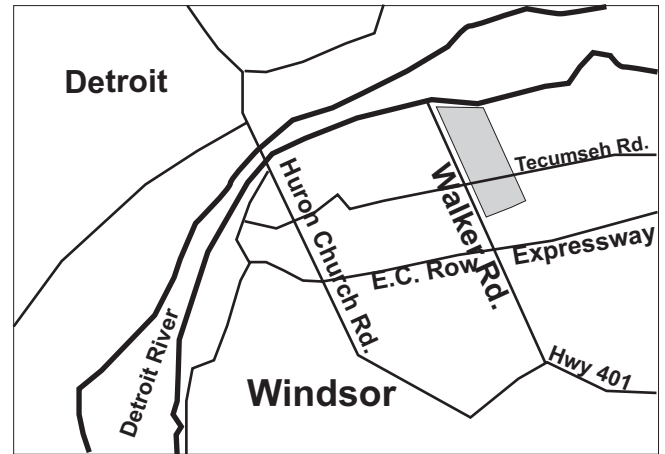
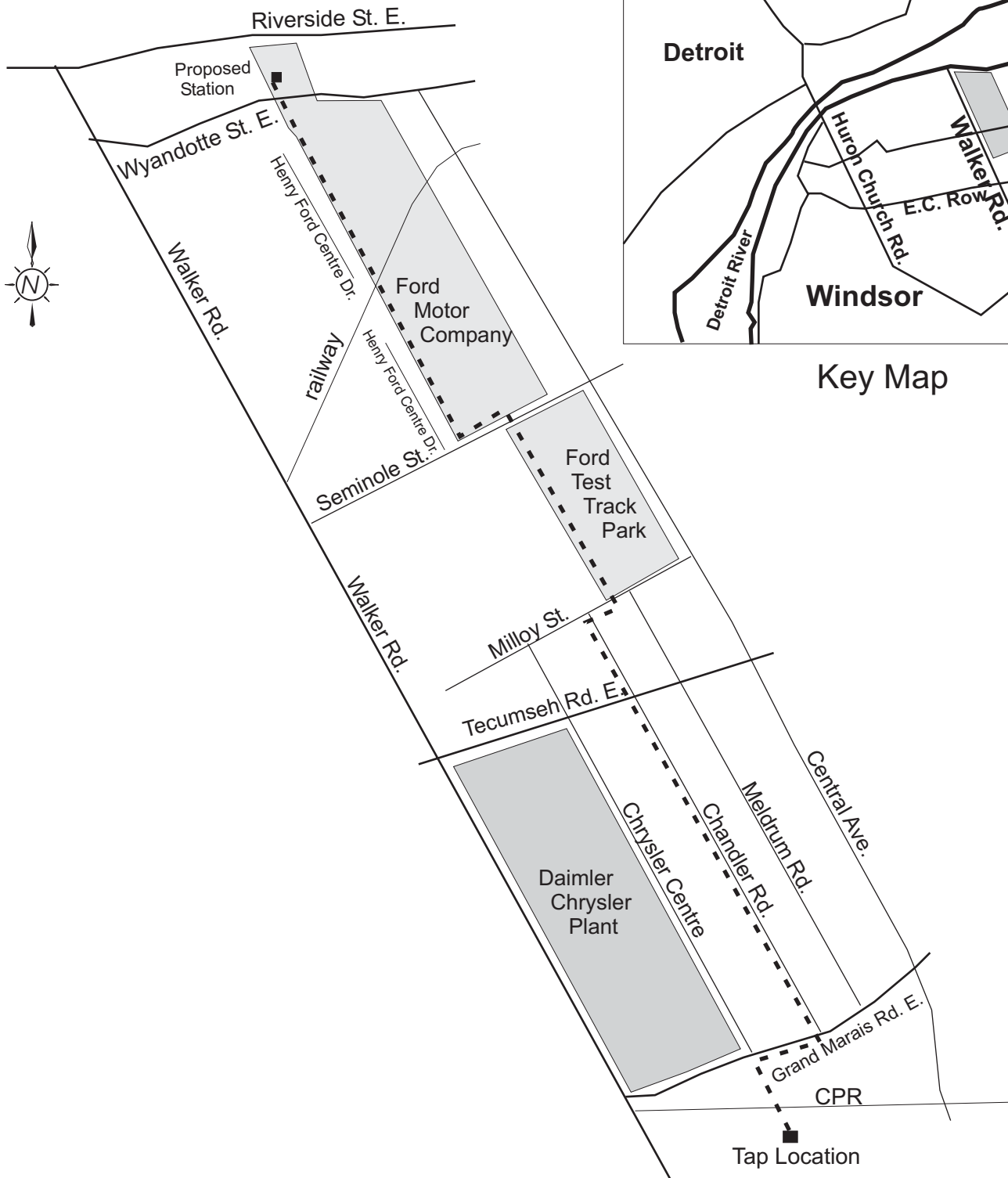
UNION GAS LIMITED

EB-2007-0708

7 septembre 2007

Union Gas Limited

Proposed Gas Supply To East Windsor Cogeneration Centre



Key Map